Le FLASH

commune de Launac

Launac - Galembrun

Mai 2021

Horaires Mairie :
Lundi : 14h - 19h
Mardi - Mercredi - Jeudi :
9h-12h et 14h- 18h
Vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h

Tél : 05. 61. 85. 40. 43.
Mél : contact@mairie-launac.fr
www.mairie-launac.fr
Facebook.com/mairiedelaunac/

Mot du Maire / p. 2
Travaux, 8 mai, fiscalité / p. 3
Budget communal 2021 / p. 4
Budget communal 2021 / p. 5
Séjour séniors, ma commune ma santé / p. 6
Elections, état civil / p. 7
Infos pratiques / p. 8

Le Mot du Maire

Nicolas ALARCON
Maire.

Chères Launacaises, Chers Launacais,

Nous traversons une crise sanitaire sans précédent, cela fait maintenant une année déjà que notre vie quotidienne est affectée par des mesures de restrictions sanitaires qui alternent confinement total ou partiel, limitation de déplacements, couvre-feu, l'application stricte des gestes barrières, l'interdiction de nous rassembler.
Le conseil municipal et moi-même sommes conscients que chacun d'entre nous doit continuer à faire face à toutes les responsabilités familiales et professionnelles en intégrant ces contraintes, plus ou moins facilement. Je tiens à vous dire que nous sommes et resterons à vos côtés.
Dans notre quotidien, les élus et les agents de notre village font tout leur possible pour rendre le service que l'on doit au public tout en préservant la sécurité sanitaire de chacun.

Le Centre Municipal de Santé, place de la forge, sera terminé dans l'été. Notre CMS a ouvert en Juillet 2019 avec l'arrivée du Docteur Minighetti. En Septembre le Docteur Quenot est venue compléter notre offre de soin. Depuis cette date, la patientèle n'a cessé d'augmenter. La municipalité a donc décidé de recruter un nouveau médecin pour répondre au besoin de nos administrés et des administrés des communes voisines car il est de plus en plus difficile de trouver un médecin traitant sur notre territoire.

Le budget communal vient d'être voté le 12 avril 2021. C'est un acte politique important au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité de Launac.
La capacité d'autofinancement de la commune permet encore cette année de financer ses projets sans avoir recours à l'emprunt en s'appuyant notamment sur les excédents de fonctionnement réalisés.

Pour 2021, nous mettons l'accent sur la rénovation de notre patrimoine avec la réfection des toits des églises de Launac et Galembrun ainsi que la rénovation du clocher de Launac. L'Architecte pour la restauration de l'orangerie sera choisi et le permis de construire sera déposé avant la fin de l'année.

Nous continuons notre programme école numérique en équipant la maternelle d'outils numériques afin de compléter notre système éducatif, mais aussi de favoriser l'autonomie et la créativité des élèves.
Au niveau de la cantine des travaux d'insonorisation vont être réalisés. Nous relançons le marché restauration scolaire et portage des repas à domicile ; un nouveau prestataire sera désigné pour la rentrée de septembre.
Comptant sur l'efficacité de la vaccination à grande échelle, j'espère que nous pourrons nous retrouver très bientôt dans des conditions agréables et sereines. Prenez bien soin de vous et de tous vos proches et continuons ensemble à faire face à cette épidémie.

Mes sentiments dévoués
Votre Maire, Nicolas ALARCON

«Le budget communal vient d'être voté le 12 avril 2021. C'est un acte politique important au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité de Launac.»

Travaux place de la forge.

Un nouveau parking vient d'être réalisé place de la forge, pour faciliter le stationnement aux abords du futur centre médical de santé de notre commune et d'un futur salon de coiffure.

Les travaux se sont bien déroulés et suivent leur cours concernant le bâtiment.

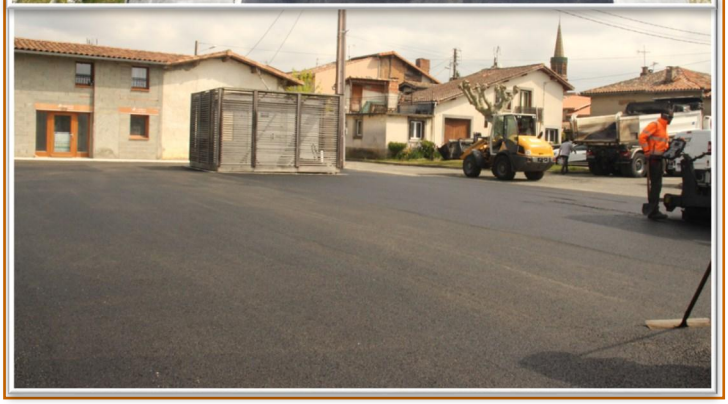

Commémoration du 8 mai.

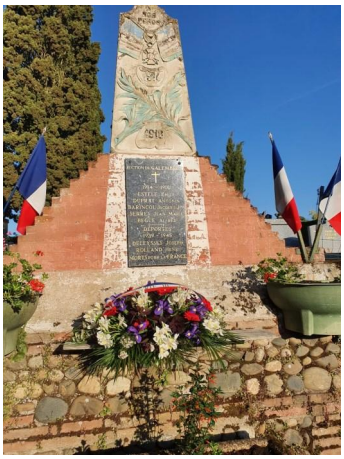

Samedi 8 Mai 2021, en application des règles sanitaires, la cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée en comité restreint.
Nicolas Alarcon Maire de Launac et Pierre Barthes Conseiller Municipal ont déposé une Gerbe au Monument aux Morts à Galembrun.

La Fiscalité Locale.

A compter de 2021, les communes ne perçoivent plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales dont la suppression progressive s'achèvera en 2023 pour tous les contribuables.
Cette perte de ressource est compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

Le taux départemental 2021 (21.90 %) vient s'additionner au taux communal 2021 (30.19 %) soit un taux cumulé de 52.09 %. Le taux communal voté en 2021 reste identique à celui de 2020.
Pour les contribuables de Launac, le montant de l'impôt sera le même que les années précédentes, la part départementale est simplement transférée sur la part communale.

L'Endettement.

La dette par habitant s'élève en 2020 à 286 € par habitant alors qu'en 2013 celle-ci s'élevait à 984 €.

Dépenses de fonctionnement 2021 : 1 817 200 €

ESPACES VERTS, VOIRIE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC
- Fleurissement de la commune, gestion des espaces verts en zérophyto, valorisation énergétique de l'éclairage public (diagnostic énergétique), entretien des voiries de compétence communale, salaires.

ENFANCE
- Soutien permanent au périscolaire (sorties prévues dans le cas où la crise sanitaire s'améliore)

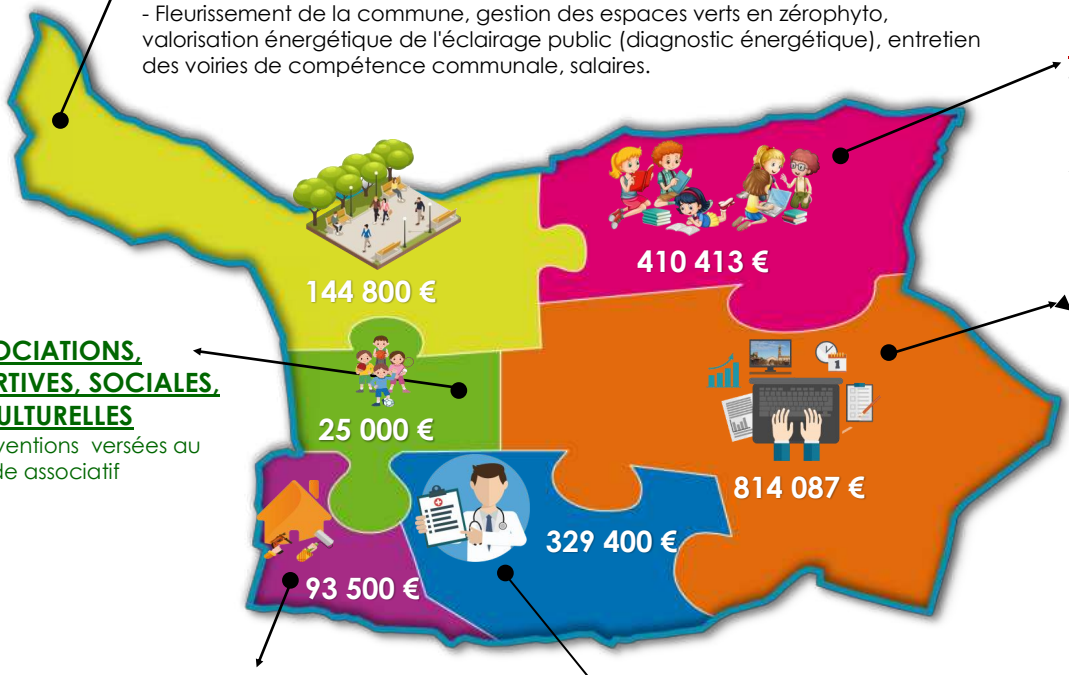

ASSOCIATIONS, SPORTIVES, SOCIALES, ET CULTURELLES
- Subventions versées au monde associatif

ACTIVITÉS COURANTES
- Administration générale, gestion des associations, frais généraux, communication et festivités, participation aux organismes (SDIS, SDEHG, Conseil Départemental), opérations financières (remboursement des intérêts d'emprunts, amortissements), indemnités des élus et salaires des agents, maintenance (chauffage, informatique)

ENTRETIEN BÂTIMENTS
- Entretien général des bâtiments communaux

CMS
- Fonctionnement du service, charges de gestion courante et salaires.

Recettes de fonctionnement 2021 : 1 817 200 €

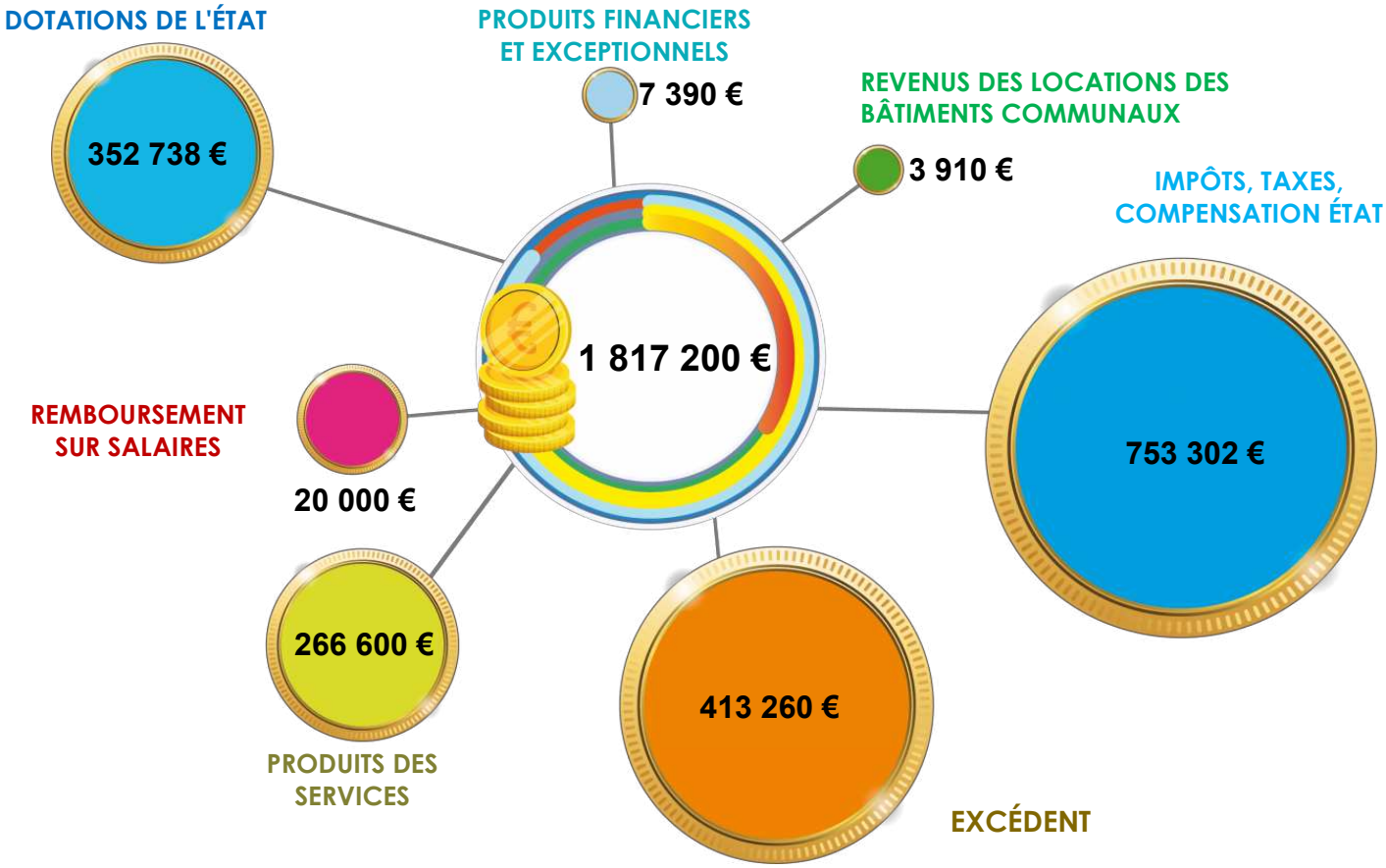

Dépenses d'investissement 2021 : 832 000 €

13 100 €

TRAVAUX DE VOIRIE

Pool routier et aménagement de voirie

27 500 €

ACHAT DE MATÉRIEL

Service administratif et CMS : matériel informatique, mobilier, matériel service technique.

251 300 €

TRAVAUX SUR BÂTIMENTS

Réfection du toit et du clocher des églises de Launac et Galembrun, aménagement modulaires associations, solde travaux CMS

81 600 €

REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Remboursement du capital

89 900 €

ÉTUDES

Études relatives au projet de réhabilitation de l'orangerie et étude de l'aménagement Route de Cadours

275 901,64 €

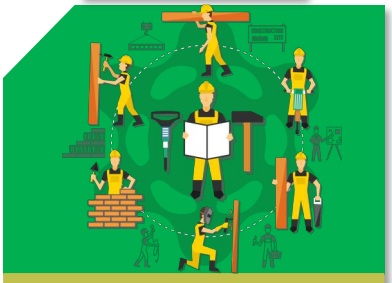

RELIQUAT DE PAIEMENT SUR LES OPÉRATIONS 2020

Travaux d'aménagement du Centre Municipal de Santé

15 281,62 €

DÉPENSES IMPRÉVUES

77 416,74 €

DÉFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ DE 2020

AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

145 800 €

Recettes d'investissement 2021 : 832 000 €

Les opérations d'investissement pour 2021 seront financées par :

- ⇨ des subventions à hauteur de 70 à 80 %,
- ⇨ par autofinancement à hauteur de 20 à 30 %

Séjour séniors.

Le CCAS organise un séjour à Cussac dans le département de la Haute-Vienne (87) du 27 septembre 2021 au 1er octobre 2021 au prix de 343 euros maximum tout compris (transport, nourriture, logis et visite).

Vous avez 60 ans, vous voulez rejoindre un groupe super convivial et découvrir des paysages fantastiques alors n'hésitez plus et contactez la Mairie au 05.61.85.40.43
Il reste encore quelques places....

Appel à jardiniers.

Le CCAS poursuit son action « Jardins Familiaux ».
Si vous voulez rejoindre nos jardiniers presque expérimentés et que vous n'avez pas de jardin, vous pouvez contacter Virginie au 05.61.85.38.76.

Les jardins sont situés Chemin de Fontarrieu.
Pas de frais de location, juste une caution de 30 € à la signature de la convention.

Ma Commune Ma Santé

Cette action s'adresse **à l'ensemble des administrés et des agents territoriaux de Launac.**
L'objectif est de vous faire bénéficier d'une meilleure couverture santé.

2 changements importants sont intervenus ces derniers mois qui bouleversent le fonctionnement de nos mutuelles.
Le dernier volet du **100% Santé** a démarré le 1er janvier 2021. Pour ceux qui le souhaitent, il est possible de bénéficier du reste à charge zéro sur l'optique, sur le dentaire et sur les appareils auditifs.
Le second changement concerne la possibilité de résilier sa mutuelle à tout moment, après 12 mois d'ancienneté sur son dossier (résiliation infra-annuelle).
Nous vous proposons de faire ensemble un point sur votre mutuelle et de vous expliquer clairement ce qui change pour vous aujourd'hui.
Notre référente est à votre disposition.

Vous pouvez prendre rendez-vous, dès à présent, en appelant la mairie au 05.61.85.38.76 ou l'association ACTIOM au 05 64 10 00 48.

Des permanences sont prévues à la mairie :
- Le jeudi 17 juin 2021 de 9h à 12h,
- Le jeudi 16 septembre 2021 de 9h à 12h,
- Le jeudi 21 septembre 2021 de 9h à 12h,
- Le jeudi 18 novembre 2021 de 9h à 12h,
- Le jeudi 16 décembre 2021 de 9h à 12h.

Bilan distribution piégeage frelon asiatique.

Il est temps de faire un premier bilan sur l'efficacité de l'opération distribution de pièges, au centre aéré et au marché de Launac par l'Abeille Launacaise et la Mairie. Une centaine de reines piégées sur l'ensemble de la commune. Avec une importante quantité sur Galembrun, dûe très certainement à la proximité de la forêt de la Pleysse.
Ne soyez pas déçu si vous n'en avez pas attrapé. Cela confirme que nous n'avons pas de risque frelon asiatique dans les alentours de votre domicile. Continuez a faire des pièges jusqu'en juin avec les doses qui vous ont été remises. Merci à tous pour votre participation.

Les élections régionales et départementales se tiendront lors d'un double scrutin unique national, les dimanches 20 juin (1er tour) et 27 juin (2nd tour).

Les élections régionales et les élections départementales (autrefois appelées élections cantonales) sont deux scrutins distincts organisés tous les six ans pour renouveler la composition des conseils régionaux et des conseils départementaux.

Rappel :
Le Conseil Régional est en charge des affaires de la région. Il exerce des compétences notamment dans le domaine des lycées, des transports dits « régionaux » (transport express régional) et de l'action économique.

Le Conseil Départemental est en charge des affaires du département. Il exerce des compétences notamment dans le domaine de l'action sociale, des collèges, des transports non urbains, de l'aménagement du territoire, de la culture, du tourisme, du sport et de l'environnement.

Les conditions de vote seront aménagées pour prendre en compte la situation sanitaire. L'organisation des bureaux de vote répondra au strict respect des consignes sanitaires en vigueur applicable.
Tous les moyens seront mis en place afin de garantir au mieux la sécurité de tous les Launacais.

Situation Sanitaire : COVID 19
En raison des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19, des mesures spécifiques seront mises en place :
un circuit avec fléchage dans chaque bureau de vote, afin d'éviter le croisement des électeurs
du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des électeurs à l'entrée des bureaux de vote.
Les isoloirs seront régulièrement désinfectés.

Attention : obligation du port du masque / si possible venir avec son propre stylo pour la signature de la feuille d'émargement.

Procuration.

Avec maprocuration.gouv.fr : établir sa procuration en 3 étapes..

Si vous souhaitez voter par procuration pour les prochaines élections, l'Etat propose le service en ligne maprocuration.gouv.fr pour simplifier vos démarches et raccourcir les délais.

Pour obtenir sa procuration en 3 étapes :

1. Se connecter sur maprocuration.gouv.fr grâce à l'authentification sécurisée France Connect.
   Renseigner en ligne : votre identité, votre lieu de vote, l'identité de la personne à qui vous donnez procuration et la durée de cette procuration.
   Vous recevrez un numéro de dossier qui indique la bonne prise en compte de votre demande et facilitera son suivi.
2. Se rendre dans n'importe quel commissariat ou gendarmerie avec ce numéro de dossier et une pièce d'identité pour qu'un officier de police judiciaire puisse valider votre demande après avoir contrôlé votre identité.
   Votre demande est alors transmise automatiquement à la commune où vous votez.
3. Vous recevrez un message vous informant de l'acceptation, ou du rejet, de votre demande par votre mairie.

Pour les électeurs qui ne souhaitent, ou ne peuvent pas, utiliser cette nouvelle procédure dématérialisée, la procédure papier demeure valable.

État - civil

Naissances, mariages et décès intervenus depuis le dernier Flash.

Naissances

Bienvenue à nos petits Launacais !

BARTOLO Djulian,	28/01/2021
BERMEJO Thiago,	01/03/2021
KURTYKA Léa,	25/03/2021
JOIE PESCAY Léo,	12/04/2021

Décès

Une pensée pour tous les Launacais ayant quitté notre commune et dont nous avons eu connaissance du décès en cours d'année.

JULIEN Jean-Louis,	10/05/2021
DERACHE Jean-Pierre,	14/03/2021
BOUISSOU Roger,	01/03/2021
GARCIA Louis (Michel),	01/03/2021

REFLEXOLOGIE PLANTAIRE A LAUNAC.

- - -

Vous souhaitez un moment de détente, un moment rien qu'à vous !!!
Katia Riva est là pour une relaxation profonde, optimiser les fonctions d'auto-guérison de l'organisme.
Un massage complet des pieds et de la tête à votre domicile ou au mien.
Pieds ancrés = Tête libérée.
Portable : 06 38 35 07 06
Adresse : 2 rue des Belles Dames 31330
Mail : riva_katia@yahoo.fr
Site : https://katia-reflexologie.fr/

Remerciement.

La famille Auriol remercie chaleureusement ses voisins pour leur réactivité et leur gentillesse, les sapeurs pompiers qui sont intervenus, monsieur le Maire et les employés municipaux pour leur aide lors du sinistre que nous avons subi au mois de mars.

Nouvelle infirmière à Launac.

Nous souhaitons la bienvenue sur notre commune à Charlène HEBERT nouvelle infirmière en remplacement de Stéphanie Michelis.

Le recensement citoyen obligatoire des jeunes gens dès 16 ans.

Tous les Français, dès l'âge de 16 ans dont la nationalité française est clairement établie, jusqu'à 25 ans révolus doivent se faire recenser en mairie.

BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne peuvent être utilisées que :
les jours ouvrables de : 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Toute incinération à l'air libre de déchets ménagers ou déchets verts est interdite. Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts / Arrêté municipal n°AM/15/116 du 11 mai 2015.

Déchets verts, gravats, meubles, électroménagers, ...sont à déposer en déchèterie. Vous avez la possibilité de louer une benne déchets verts auprès du service technique de la CCHT 05 61 82 63 74.

AGENDA ASSOCIATIONS

Marché des créateurs
24 mai à Galembrun

Fête Locale de Galembrun
19 et 20 juin 2021

Concert "Wassa'n Africa"
3 Juillet 2021

Festival "Danses pour Tous"
11 au 18 juillet 2021

Forum des Associations &
& Marché Gourmand
4 septembre 2021

Trail du Marguestaud
19 septembre 2021

Fête des Vendanges à Galembrun
25 septembre 2021

Vide Greniers :
20 Juin Vide Greniers à Galembrun